

## ANNONCES OFFICIELLES - MORBIHAN



Dans le cadre de notre développement nous recrutons pour notre groupe situé à Landerneau :

## COMPTABLE CONFIRMÉ (H/F)

Merci d'adresser votre CV + lettre de motivation à : [recrutement.groupegourmet@gmail.com](mailto:recrutement.groupegourmet@gmail.com)

## Emploi

## DEMANDES D'EMPLOI

## Services à la personne aux entreprises

Aide ménagère, avec expérience recherche heures de ménage sur Brest et alentours. Paiement CESU. 06 02 27 37 16 1960743

Dame recherche heures de ménage, repas, courses sur Douarnenez centre ville - port du rosmeur. 07 53 00 04 87 1951803

## Services publics Administration

## Véhicules

## ACHAT AUTOMOBILE



Achète cash au meilleur prix tous types de véhicules, camping-car, utilitaires, camions, 4x4, voitures sans permis camion benne ou magasin, mini-pelle, cabriolet, années 2 000. avec ou sans CT, même fort kilométrages. 06 59 50 45 26 1955898

## Annonces officielles

Sur [bretagne-marchespublics.com](http://bretagne-marchespublics.com), retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur [regions-annonceslegales.com](http://regions-annonceslegales.com). Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : [annonceslegales@viamedia-publicite.com](mailto:annonceslegales@viamedia-publicite.com). Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2024 (NOR : MICE2426148A), le tarif de référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2025 (article 1) est fixé à 0,187 € HT le caractère pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale [actuellegales.fr](http://actuellegales.fr) conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012.

## LEGALES ET JUDICIAIRES

## Marchés publics - Procédure adaptée



## AVIS RECTIFICATIF

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Finistère Habitat.

Objet du marché :

Rectificatif : construction de 4 maisons neuves et réhabilitation d'une ancienne école en 4 logements, 18, route de Quimper, 29370 Coray.

Type d'avis : avis d'appel public à concurrence.

Type de procédure : procédure adaptée.

Catégorie : travaux.

Date et heure limites de dépôt des offres : la date limite de remise des offres est reportée au 18 novembre 2025 à 12 h 00.

VILLE DE LORIENT

## MARCHÉ DE TRAVAUX

Coordonnées de l'acheteur : ville de Lorient, service commande publique, 2, boulevard Leclerc, CS 30010, 56325 Lorient cedex, tél. 02 97 02 22 64.

Courriel : [achats@lorient.bzh](mailto:achats@lorient.bzh)

Procédure : procédure adaptée.

Objet du marché : MP 25358 - 25361. Travaux de rénovation énergétique de la médiathèque de l'Orientis, à Lorient.

Caractéristiques principales :

Les prestations sont réparties en 4 lots.

Lot 1 : gros œuvre. CPV : 45223200.

Lot 2 : menuiserie extérieure. CPV : 45421000.

Lot 3 : plafonds suspendus. CPV : 45421146.

Lot 4 : ventilation. CPV : 45331000.

Durée du contrat - délai d'exécution : la durée du marché débute à la date de notification du marché jusqu'au parfait achèvement des travaux (durée estimative : 17 mois). Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 5 mois dont 2 mois de préparation.

Action d'insertion par l'économie et l'emploi pour le lot 3 : oui, marché réservé. Voir le règlement de la consultation.

Sous-traitance - tâches essentielles : oui. Voir le règlement de la consultation.

Critères d'attribution : valeur technique, 40 % ; prix des prestations, 60 %.

Visite : une visite sur site est obligatoire.

Le dossier de la consultation est disponible sur la plateforme dématérialisée :

<https://marches.megalis.bretagne.bzh>

La réponse par voie électronique est obligatoire sur la plateforme dématérialisée ci-dessus.

Date limite de réception des offres : 24 novembre 2025 à 12 h 00.

RENDEZ-VOUS SUR  
**letelegramme.fr**

COMMUNE DE GUIDEL

## MARCHÉ DE TRAVAUX

## Section 1 : identification de l'acheteur.

Nom complet de l'acheteur : mairie de Guidel (56520).

Type et numéro national d'identification : SIRET 215 600 784 00015.

Groupe de commandes : non.

## Section 2 : communication.

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

Identifiant interne de la consultation : 2025-20513Guidel.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Contact : Michèle Burel, tél. (+33) 297 02 96 96.

E-mail : [michele.burel@mairie-guidel.fr](mailto:michele.burel@mairie-guidel.fr)

## Section 3 : procédure.

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : selon les critères énoncés dans le RC.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 18 novembre 2025 à 16 h 00.

Présentation des offres par catalogue électronique : autorisée.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

## Section 4 : identification du marché.

Intitulé du marché : tribune couverte du stade rugby et couverture partielle du skatepark.

CPV - objet principal : 45212000.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : Guidel.

Durée du marché (en mois) : 3.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Marché allot : oui.

Mots descripteurs : terrassement, gros œuvre, charpente, bardage, serrurerie.

## Section 5 : lots.

Lot 1 : terrassement, gros œuvre.

CPV - objet principal : 45212000.

Lieu d'exécution : Guidel.

Lot 2 : charpente, couverture, bardage, serrurerie.

CPV - objet principal : 45260000.

Lieu d'exécution : Guidel.

## Section 6 : informations complémentaires.

Visite obligatoire : non.

Date d'envoi du présent avis : 29 octobre 2025.

## Enquêtes publiques

1<sup>er</sup> AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
portant sur le renouvellement de la charte  
du Parc naturel régional d'Armorique

sur le territoire des communes du Finistère suivantes : Argol, Berrien, Bolazec, Botmeur, Botsohel, Brasparts, Brennilis, Camaret-sur-Mer, Cast, Châteaulin, Commana, Crozon, Daoulas, Dineault, Dirinon, Gouézec, Guerlesquin, Hanvec, Huelgoat, île d'Ouessant, île-de-Sein, île-Molène, La Feuillée, Landévennec, Lannéanou, Lanvéoc, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Le Faou, l'Hôpital-Camfrout, Logonna-Daoulas, Lopérhet, Loqueffret, Lothey, Pleyben, Plomodiern, Plougastel-Daoulas, Plougonven, Plounéour-Ménez, Plouyé, Pont-de-Buis-lès-Quimerch, Port-Lau-nay, Roscanvel, Rosnoën, Scrignac, Sizun, Saint-Coulitz, Saint-Eloy, Saint-Nic, Saint-Rivoal, Saint-Ségal, Telgruc-sur-Mer, Trégarvan.

Conformément au Code de l'environnement, et notamment ses articles L.123-1 et suivants et R.123-4 et suivants, et en exécution de l'arrêté portant ouverture d'enquête publique du président du conseil régional de Bretagne en date du 22 octobre 2025, il sera procédé à une enquête publique du 14 novembre au 15 décembre 2025 inclus, sur le projet présenté par la Région Bretagne située 283, avenue Général-Patton, CS 21101, 35711 Rennes cedex 7, pour le projet de renouvellement de la charte du Parc naturel régional d'Armorique, sur le territoire des communes précitées ci-dessus.

Ont été désignés membres de la commission d'enquête publique suivant la décision n° E25000228/35 du 16 septembre 2025 de M. le Président du tribunal administratif de Rennes : président, M. Jean-Luc Escande, et membres titulaires, M. Yves Geffroy et Mme Catherine Desbordes.

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête constitué notamment du projet de la charte révisée du Parc naturel régional d'Armorique (rapport, annexes et plan de parc), ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés à la Maison du parc du Faou, siège de l'enquête, et tenus à la disposition du public pendant les jours et heures habituels d'ouverture. Un dossier similaire sera également déposé dans les mairies des communes précitées dans le tableau ci-dessous et l'antenne régionale territoriale de Brest-Morlaix, sur le site de Bassam, 10, quai Armand-Consideré, 29200 Brest, et tenu à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de chaque site.

Dans l'ensemble des mairies ci-dessous nommées ainsi qu'au siège du PNR d'Armorique, les intéressés pourront consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser à la commission d'enquête publique par courrier à l'adresse suivante : M. le Président de la commission d'enquête, renouvellement de la charte du Parc naturel régional d'Armorique, Région Bretagne, Direction de l'environnement, 283, avenue Général-Patton, CS 21101, 35711 Rennes cedex 7 ou par voie électronique à : [enquetepublique.pnra@bretagne.bzh](mailto:enquetepublique.pnra@bretagne.bzh)

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable également en ligne sur le site Internet de la Région Bretagne au lien suivant : [bretagne.bzh/enquetepublique-pnr-armorique](http://bretagne.bzh/enquetepublique-pnr-armorique), ainsi que sur le site Internet du Parc naturel régional d'Armorique.

Par ailleurs, un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public dans chacun des lieux de permanences et de consultation, aux heures d'ouverture au grand public, pour recueillir les observations des intéressés dans les mairies des communes suivantes :

- Siège PNR Armorique, 15, place aux Foires, Le Faou : vendredi 14 novembre, de 9 h 00 à 12 h 00.

- Mairie de Crozon, place Léon-Blum : vendredi 14 novembre, de 14 h 30 à 17 h 00.

- Mairie de Guerlesquin, 45, rue Docteur-Quéré : mardi 18 novembre, de 9 h 00 à 12 h 00.

- Mairie d'Huelgoat, place Alphonse-Penven : mardi 18 novembre, de 9 h 00 à 12 h 00.

- Mairie d'Ouessant, bourg de Lampaul : mardi 25 novembre, de 13 h 30 à 15 h 30.

- Mairie de l'île-de-Sein, 5, rue Saint-Guénolé : mardi 25 novembre, de 10 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 00.

- Mairie de Châteaulin, 15, quai Jean-Moulin : vendredi 5 décembre, de 14 h 00 à 17 h 00.

- Mairie de Pleyben, place Charles-de-Gaulle : vendredi 5 décembre, de 14 h 00 à 17 h 00.

- Mairie de Plougastel-Daoulas, 1, rue Jean-Fournier : jeudi 11 décembre, de 14 h 00 à 17 h 00.

- Mairie de Sizun, 9, place Charles-de-Gaulle : jeudi 11 décembre, de 9 h 00 à 12 h 00.

- Siège du PNR Armorique, Le Faou : lundi 15 décembre, de 14 h 00 à 17 h 00.

À l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport dans lequel les membres de la commission d'enquête énoncent leurs avis et conclusions motivées sur le projet, sera déposée au siège de l'enquête publique situé dans les locaux du Syndicat mixte du PNR d'Armorique (15, place aux Foires, 29590 Le Faou), à l'hôtel de Région, à Rennes, et dans les mairies des communes précitées. Ces conclusions seront mises à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.



Créez et publiez  
vos annonces  
légales

- <ul style

Vendredi 31 octobre 2025

## ANNONCES OFFICIELLES - MORBIAN

VILLE D'ELVEN

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

préalable à la délivrance du permis d'aménager

n° 056 053 22 Y0002M01 portant sur la création d'un lotissement  
situé avenue de Largoët, à Elven (56)

En application des dispositions de l'article L.123-19 du Code de l'environnement, une procédure de participation du public par voie électronique est organisée pour la demande de permis d'aménager du Moulin à Vent, sur la commune d'Elven, portée par le Crédit Agricole Immobilier Promotion.

Le projet prévoit le défrichement d'un jeune boisement sur une surface d'environ 9 000 m<sup>2</sup> et la création d'un lotissement pour l'accueil de 60 logements individuels et de 8 logements collectifs, créant une surface de plancher de 9 860 m<sup>2</sup>, sur un terrain d'assiette de 3,3 ha.

Le projet a été soumis à évaluation environnementale après examen au cas par cas du préfet de la région Bretagne via un arrêté préfectoral en date du 22 mars 2023. L'autorité compétente pour statuer sur cette demande d'autorisation d'urbanisme, ouvrir et organiser la procédure de participation du public par voie électronique est le maire d'Elven. Les coordonnées de l'autorité compétente sont : mairie d'Elven, 4, place de Verdun, 56250 Elven.

Le dossier soumis à la participation du public mis en ligne comprendra :

- le dossier de demande de permis d'aménager n° 056 053 22 Y0002M01, incluant son étude d'impact et son résumé non technique ;

- l'arrêté préfectoral du 22 mars 2023 soumettant le projet à évaluation environnementale ;

- l'avis tacite de la MRAe en date du 30 septembre 2025 ;

- l'arrêté du maire d'Elven prescrivant la procédure de participation du public par voie électronique.

La participation du public par voie électronique aura lieu du lundi 17 novembre 2025, à 8 h 30, au mercredi 17 décembre 2025, à 17 h 30, soit pendant 31 jours consécutifs.

Le public pourra prendre connaissance de l'ensemble du dossier de participation du public par voie électronique sur le site internet de la ville d'Elven <https://www.elven.bzh/urbanisme/> où les documents composant le dossier de participation pourront être téléchargés.

Les documents sur support papier pourront être consultés à la mairie, 4, place de Verdun, 56250 Elven, aux heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le samedi, de 8 h 30 à 12 h 30).

Des informations complémentaires sur le projet soumis à participation du public pourront être obtenues auprès de la SNC Le Moulin à Vent, M. Félix Hautier, [felix.hautier@ca-immobilier.fr](mailto:felix.hautier@ca-immobilier.fr)

Le public pourra adresser ou formuler ses observations et propositions par voie électronique sur le formulaire/registry se trouvant sur le site internet de la ville d'Elven, <https://www.elven.bzh/urbanisme/> ou sur le registre papier mis à disposition en mairie.

Les observations et propositions réceptionnées après la date de clôture de la participation du public par voie électronique ne pourront pas être prises en considération.

A l'issue de la participation, une synthèse des observations et des propositions du public sera rédigée, puis le dossier de permis d'aménager n° 056 053 22 Y0002M01, éventuellement modifié pour tenir compte de cette participation et des avis émis, pourra être autorisé ou refusé par la commune d'Elven, autorité compétente pour statuer sur la demande de permis d'aménager.

Au plus tard à la date de publication de la décision, et pendant une durée minimale de 3 mois, la synthèse des observations et propositions du public, avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique, ainsi que, dans un document séparé, les motifs de la décision, seront rendus publics sur le site <https://www.elven.bzh/urbanisme/>

Un avis informant de la participation du public par voie électronique sera mis en ligne sur le site internet de la commune, publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département du Morbihan, affiché en mairie d'Elven et sur les lieux prévus pour la réalisation du projet, au minimum 15 jours avant l'ouverture de la participation du public par voie électronique.

## Vie des sociétés - Avis de constitution

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à Vannes du 29/10/2025, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme : société en nom collectif. Dénomination : **SNC BON REPOS**. Siège social : 4, place Richemont, 56370 Sarzeau. Objet social principal : l'exploitation d'un fonds de commerce de café, carterie, papeterie, bimbeloterie, confiserie, restaurant brasserie, articles pour fumeurs, cadeaux, jouets, souvenirs, bazar, dépôt de pain, cigarettes électroniques et e-liquides, vente timbres fiscaux et postaux, vente cartes et recharges téléphoniques, télépaiements des amendes, paiement proximité, transfert d'argent, compte Nickel, relais colis, vente de boissons à emporter (petite licence), vente de cartes de transports en commun, jeu : Française des Jeux, épicerie, dépôt de presse et publications, PMU, auquel est associée la gérance d'un débit de tabac sis et exploité à Sarzeau (56), 4, place Richemont, et 1, rue Bonable, étant précisé que la société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble de ces activités. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Vannes. Capital : 5 000 €, divisé en 500 parts sociales de 10 € chacune de valeur nominale. Gérance : Gabrielle Rio et Sylvain Bagot, demeurant ensemble à Sarzeau (56370), appartement 31 B, 25, rue Saint-Vincent. Pour avis.

**Créez et publiez vos annonces légales**

[www.regions-annonceslegales.com](http://www.regions-annonceslegales.com)

Le Télégramme ajoute à la publication des avis de décès et remerciements dans ses colonnes, sur la base du tarif, une diffusion complémentaire sur son site internet afin de toucher un plus large public, tant en France qu'à l'étranger. La demande d'insertion dans le journal emporte autorisation expresse de l'annonceur pour cette diffusion soit directement par Le Télégramme, soit par l'une de ses filiales ou l'un de ses partenaires.

**Le Télégramme**

Le Télégramme, journal quotidien d'information.

**Société éditrice :** Le Télégramme, SAS au capital de 7.573.303 euros.

"La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations, est interdite".

**Président, directeur de la publication :** Edouard COUDURIER.

**Directeur général :** Ronan LECLERCQ.

**Directeur de l'information :**

Hubert COUDURIER.

**Directeur général adjoint,**  
**directeur des rédactions,**  
**rédacteur en chef :** Samuel PETIT.

**Rédacteurs en chef adjoints :** Anne BUREL, Pascal BODERE, Vincent LASTENNET, Philippe CRÉHANGE, Maxime LE HÉGARAT, Anne-Cécile JUILLET.

**Secrétaires généraux de la rédaction :** Gaënick L'HARIDON, Gilles DANET.

**N°de commission paritaire :** Le Télégramme, N°0425 C 86340

**N°I.S.S.N.:** 2491-6676.

**Siège social :** direction, rédaction, service des ventes, imprimerie, 7, voie d'accès au Port,

BP67243, 29672 Morlaix Cedex,  
tél. 02.98.62.11.33.  
E-mail : [telegramme@letelegramme.fr](mailto:telegramme@letelegramme.fr)

**Publicité commerciale et petites annonces locales :**

Viamédia, 10 Quai Armand Considère, CS 92919, 29229 Brest Cedex 2, tél. 02.98.43.22.44, ainsi qu'au siège social et dans toutes les agences du Télégramme.

**Directrice générale :** Sandrine ZALTMAN.

**Publicité extra-locale et annonces classées :** Régie 366, 75, boulevard Murat, 75016 Paris, tél. 01.80.48.93.33.

**Samedi, lundi :** cahier sport de 8 à 24 pages.

**Origine papier :** papier provenant majoritairement d'Europe. Taux de fibres recyclées minimum de 75%. Journal certifié PEFC 70%.

Chaine de contrôle :

FCBA-PEFC-COC-1901742.

**Origine des fibres :**

issues de forêts gérées durablement.

**Eutrophisation :** 1,26 mg/r/ex.

**Tirage de cejour :** 145 310.

**10-31-3462**

**ACPM**



# L'assurance de toucher 562 000 lecteurs

en 22, 29 et 56

Votre annonce dans

Le Télégramme

1

## RÉDIGEZ VOTRE ANNONCE

Forfait 15 mots, en majuscules, à raison d'un mot par case

N'oubliez pas d'indiquer votre numéro de téléphone (un mot)


Mots supplémentaires éventuels


2

## COCHEZ LA FORMULE CHOISIE

Forfait 15 mots

## AUTO • IMMO • DIVERS

## OFFRES D'AUTOMNE\*

## FINISTÈRE + CÔTES D'ARMOR + MORBIAN

50 €  
LES 6 PARUTIONS  
SOUS 15 JOURS  
Mot supplémentaire : 5 €

60 €  
LES 8 PARUTIONS  
SOUS 20 JOURS  
Mot supplémentaire : 6 €

55 €  
LES 8 PARUTIONS  
SOUS 20 JOURS  
Mot supplémentaire : 5,50 €

65 €  
LES 10 PARUTIONS  
SOUS 1 MOIS  
Mot supplémentaire : 6,50 €

\*Offres valables jusqu'au samedi 27 décembre 2025.

## MORBIAN

10 €  
1 PARUTION  
Mot supplémentaire : 1 €

18 €  
LES 3 PARUTIONS  
SOUS 7 JOURS  
Mot supplémentaire : 1,80 €

15 €  
1 PARUTION  
Mot supplémentaire : 1,50 €

25 €  
LES 3 PARUTIONS  
SOUS 7 JOURS  
Mot supplémentaire : 2,50 €

## EMPLOI

## VOTRE DEMANDE D'EMPLOI POUR

20 €  
LES 3 PARUTIONS  
Mot supplémentaire : 2 €

\*Une parution par semaine dans les pages Emploi

## VOS DATES DE PARUTIONS

Délai de parution :  
2 jours après la réception de votre grille




1<sup>re</sup> parution2<sup>e</sup> parution3<sup>e</sup> parution4<sup>e</sup> parution5<sup>e</sup> parution6<sup>e</sup> parution7<sup>e</sup> parution8<sup>e</sup> parution

## 4 VOS COORDONNÉES

Nom

Prénom

Adresse

CP

Ville

Téléphone

E-mail

## 5 VOTRE RÈGLEMENT

Cochez vos options si besoin

<input type="checkbox"/>	Encadrement annonce dans Le Télégramme +20 %
<input type="checkbox"/>	Photo 6 €
<input type="checkbox"/>	Domiciliation** « Écrire au Télégramme qui transmettra » 18 €

\*\* Obligatoire pour les annonces « Rencontres ». Ces annonces ne sont pas prises par téléphone

Total

€

Par chèque à l'ordre de Viamédia

Par carte bancaire :  
Une conseillère vous appellera pour que vous puissiez donner vos coordonnées bancaires

## CONTACTEZ-NOUS

Par courrier  
Viamédia / Le Télégramme  
Service petites annonces  
10, quai Armand-Considère (Port de Commerce)  
CS 92 919 - 29229 Brest Cedex

Par téléphone  
**0 800 879 925**  
Appel gratuit  
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30